

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **21 (1885)**

Heft 9

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

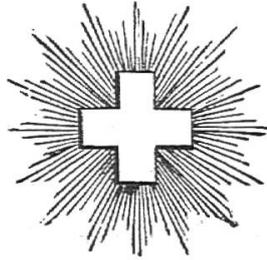
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

PORRENTROY

1^{er} MAI 1885.

XXI^e Année.

N^o 9.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. [— L'instruction publique à l'Exposition nationale de Zurich. — L'enseignement de la géographie. — De l'enseignement de la botanique dans les écoles primaires. — Correspondance et observations. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique: Français. Dictée. Solutions des problèmes du N^o 8. — Chronique scientifique.

L'Instruction publique à l'Exposition nationale de Zurich

par M. WETTSTEIN, Directeur de l'Ecole normale de Küssnacht et ses collaborateurs, MM. Ernst, Grob, Hardmeyer-Jenny, Koller, M^{lle} Strickler, Utzinger. (1)

Il ne s'agit pas ici d'un compte-rendu rapide ou d'une esquisse de l'Exposition scolaire, mais d'un volume de plus de 600 pages, illustré de 50 planches. Aussi nous renonçons à en entreprendre l'analyse, même au courant de la plume. Nous nous bornerons, dans un premier aperçu, à donner une idée de l'étendue et de la nature de cette œuvre substantielle, et que nous trouvons seulement trop riche en détails; critique qui ressemble à un éloge dans ce temps d'études superficielles ou de comptes-rendus *par à peu près*. M. Wettstein et ses auxiliaires ont tenu à être complets, ou comme on dit en allemand *erschöpfend*, c'est-à-dire à traiter la matière sous toutes ses faces.

(1) Chez Orell et Fussli grand in-octavo.

L'ouvrage que nous annonçons s'ouvre par une introduction de 24 pages, suivie d'un historique de l'Exposition, du tableau de l'installation et d'un coup d'œil préliminaire sur les divers degrés de l'instruction publique représentés à l'Exposition scolaire; tout cela formant comme le portique de l'édifice érigé à la pédagogie suisse, telle qu'elle ressort de l'exhibition de ses produits et spécimens dans la ville natale de Pestalozzi, en 1883.

Les dix chapitres composant ce qu'on peut appeler les pièces de résistance de l'Exposition, traitent: I. De l'école populaire, par quoi le savant directeur de l'École normale de Zurich entend à la fois a) les jardins d'enfants; b) l'école primaire et secondaire. — II. Les écoles normales. — III. L'école technique cantonale de Zurich. — IV. Les écoles professionnelles et spéciales. — V. Les écoles du degré moyen. — VI. Les écoles supérieures et les études scientifiques. — VII. Les travaux des recrues. — VIII. L'hygiène scolaire (constructions scolaires, mobilier et livres d'école). — IX. La littérature de l'enfance. — X. La statistique.

Après cette nomenclature, on comprendra que nous devons borner notre compte-rendu à l'étude de certaines parties du livre de ces Messieurs de Zurich, c'est-à-dire à celles de ses parties qui ont le plus d'intérêt pour nous, suisses français.

Autant que nous pouvons en juger par le coup d'œil général que nous venons de jeter sur ce vaste tableau de notre vie scolaire, le point de vue positif domine leur appréciation.

Les Mathématiques et les sciences naturelles sont à leurs yeux les principaux facteurs de l'école, par la raison alléguée par M. Wettstein dans les termes suivants de l'introduction: « Ce qui » présentement donne sa forme à notre vie privée et publique, » c'est l'étude des sciences exactes et l'exploration de la nature. » Ces branches des connaissances humaines sont non-seulement » plus susceptibles d'être communiquées à un plus grand nombre » d'hommes dans ses résultats les plus importants, que les données » des sciences spéculatives et des recherches philologiques; elles » ont encore le privilège d'exercer une action immédiate et irré- » sistible sur toutes les manifestations de la vie sociale et par- » tant de la lutte individuelle pour l'existence.

Ces paroles de l'introduction, que nous traduisons de notre mieux, sont vraies et nous ne songeons pas à en contester la portée, *mais avec un correctif*, c'est qu'entendues d'une manière trop absolues, elles auraient pour effet de sacrifier l'idéal au positif, le spirituel au matériel.

À une époque où l'on se plaint de toutes parts que l'éducation ne marche pas de pair avec l'instruction, que la culture du sentiment est étouffée par celle de l'intelligence, que l'égoïsme et l'amour des jouissances l'emportent sur le dévouement et le devoir, il y a danger d'amoindrir encore ce que tout le monde reconnaît urgent, de réveiller et de fortifier l'esprit de sympathie, de devoir et de sacrifice dont les Pestalozzi, les Wehrli, les Girard nous ont légué l'exemple avec le précepte.

Malgré sa prédilection marquée pour les sciences naturelles et exactes, le savant directeur de l'École normale de Küssnacht ne paraît pas moins pénétré que nous de la nécessité d'entretenir de nobles sentiments dans le cœur de la jeunesse.

Nous en avons pour preuve certains passages de son intéressant aperçu sur l'enseignement historique à l'école élémentaire et nous avons le plaisir de nous rencontrer avec notre honorable collègue sur plusieurs points, sinon sur tous. Nous ferons de ce chapitre l'objet d'un article spécial.

ALEXANDRE DAGUET.

L'ENSEIGNEMENT DE LA GÉOGRAPHIE

La connaissance de la Terre et de ses productions, des peuples qui l'habitent et de leur activité industrielle et commerciale, devait prendre un développement considérable au XIX^e siècle, caractérisé surtout par les nombreuses relations qu'entretiennent les habitants des continents les plus éloignés. Les dernières grandes découvertes viennent encore de donner à la science géographique une puissante impulsion. La Suisse n'est pas restée étrangère à ce mouvement : l'exposition nationale de Zurich l'a suffisamment démontré. D'autre part, une Société de géographie a été fondée récemment dans le canton de Neuchâtel.

La discussion sur les moyens à employer dans l'enseignement de cette branche a donc tout l'intérêt de l'actualité.

En Suisse, nous sommes particulièrement favorisés pour pratiquer cet enseignement d'une manière rationnelle, par la nature du sol, et par les nombreux atlas, cartes et manuels dont nous pouvons disposer.

Nous n'en sommes plus à nous demander quel est le principe à suivre ; maintenant il est reconnu très généralement qu'en géographie, l'intuition doit avoir la plus large part. La marche naturelle dans l'application de cette méthode doit être celle-ci : *intuition des lieux — intuition des reliefs — intuition des cartes* (1).

Il est à croire que dans quelques années les reliefs seront considérés comme matériel aussi indispensable que les cartes. En attendant, il est possible à chaque maître d'en établir ; et celui que l'on aura fait soi-même aura toujours la plus grande valeur pratique. Au moyen des admirables cartes à courbes de niveau, publiées par le bureau de l'Etat-major fédéral, chacun peut dresser, avec des feuilles de carton, un relief exact ; des élèves un peu avancés arriveront même à mener à bien un travail de ce genre ; il suffit de faire preuve d'exactitude et de persévérance.

(1) Nous aurions vivement désiré que notre honorable collaborateur ajoutât à son mémoire un paragraphe relatif à la manière de procéder dans les leçons de géographie relative aux lieux que Rousseau recommandait dans son *Emile*, comme introduction à l'Étude de la Terre

Le relief est l'intermédiaire nécessaire des deux autres degrés, et dans chaque classe on devrait avoir une réduction de la contrée environnante avec les trois dimensions, comme dans la nature. Les élèves y reconnaîtront aisément les hauteurs, vallées, cours d'eau qu'ils ont journallement sous les yeux ; en comparant ensuite le relief avec la carte représentant la même portion de pays, ils n'auront pas plus de peine à saisir la signification des différents signes de la carte.

L'étude des données générales se fait en même temps que ces premiers exercices. L'élève est alors en état de lire la carte dans tous ses détails, de la décomposer, d'en tirer ce qui lui est nécessaire pour apprendre à connaître la configuration du pays qu'il étudie, son hydrographie, son état politique, ses centres de population ; ce qui concerne les productions du sol, les industries, le commerce, fera spécialement l'objet d'un exposé du maître. Les points principaux, mis en évidence dans la leçon, seront résumés en un certain nombre de cartes qui formeront l'*atlas de l'élève*, dans lequel aucun signe ne restera incompris pour lui, puisqu'il n'y aura inscrit aucun nom dont il n'ait l'explication. Le nombre des cartes, d'abord très restreint pour chaque pays, augmentera avec les classes supérieures ; mais on évitera toujours de surcharger les croquis. Un grand nombre de noms contenus dans les atlas et manuels doivent être mis de côté ; le maître en fera un triage très minutieux, afin que les choses importantes ne soient pas oubliées.

C'est le but que l'on doit atteindre en géographie ; que, après avoir résumé les leçons au moyen de cartes, l'élève reproduise de mémoire, par un croquis, la configuration d'un pays, et en indique l'importance au point de vue politique, commercial et industriel.

Mais ici surtout, on voit que « l'art est difficile. » Combien de jeunes maîtres, enthousiasmés par les nouvelles théories, ont voulu essayer ces méthodes universellement préconisées, et, ne récoltant que des épines, ont abandonné cette voie quelquefois glorieuse, mais souvent aussi remplie de déceptions. En géographie, le cas s'est présenté. Malgré les efforts du maître, qui s'est évertué une heure entière à faire à la planche noire un croquis aussi exact que possible, la plupart des élèves n'apportent que d'informes dessins où aucune proportion n'est gardée et qui doivent être jetés au panier de peur qu'ils ne laissent de fausses notions dans l'esprit de l'enfant ; quelques-uns exhibent des cartes convenables dont l'exécution a absorbé tout le temps qui aurait dû être consacré aux autres préparations. Or, de nos jours où l'on agrandit toujours plus le champ du programme pendant qu'on diminue le nombre des heures d'école, il faut des procédés qui facilitent et simplifient les devoirs des élèves. Ce n'est cependant pas une raison de jeter le manche après la cognée et d'abandonner une méthode reconnue bonne parce que son application présente quelques difficultés.

Dans plusieurs classes secondaires du canton de Neuchâtel, on remet aux élèves pour leurs leçons de géographie une feuille portant le cadre de la carte à faire, avec méridiens, parallèles, frontières et cours d'eau; sur ce canevas, ils ont à résumer ce qui a fait l'objet de la leçon, en plaçant les montagnes ou différents signes et noms destinés à venir en aide à la mémoire. Ces feuilles sont réunies en atlas; elles sont lithographiées sur fort papier et leur prix excessivement bas les rend accessibles à tous. Les cartes ainsi faites n'exigent plus un temps considérable, elles ont le grand mérite de l'exactitude et sont fort bien vues des écoliers. Ce procédé a en outre l'avantage de laisser champ libre à tous: chaque maître peut diviser sa matière comme il l'entend, suivre le manuel lorsqu'il le trouve bon ou le compléter par les détails les plus propres à rendre son enseignement vivant. La leçon de géographie devient alors pour tous une heure agréablement et utilement employée.

Il est certain qu'une leçon est transformée par l'application bien entendue de l'intuition: l'attention des enfants est captivée, leur physionomie éveillée annonce que chez eux l'intelligence travaille et par conséquent se fortifie. Nous ne sommes malheureusement pas des Pestalozzi et on ne voit plus les étrangers accourir pour entendre des leçons données d'après la méthode intuitive; cependant si l'on veut faire l'application de cette méthode dans la pratique des leçons, je recommanderais de commencer par la géographie, comme étant la branche qui s'y prête le mieux.

Eugène BERGER (1).

DE L'ENSEIGNEMENT DE LA BOTANIQUE DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES.

Nous empruntons au *Journal de la société vaudoise d'utilité publique* (août 1884), quelques idées émises par M. Maurice Girard. Nous les reproduisons d'autant plus volontiers qu'un botaniste et professeur d'histoire naturelle très compétent auquel nous les avons fait lire, leur donne son plein assentiment. Il ne suffit pas pour enseigner aux enfants l'histoire naturelle et initier les jeunes esprits à cette étude, de posséder les connaissances suffisantes; il faut joindre au savoir le talent plus rare de les mettre à la portée de ceux qu'il s'agit d'introduire dans l'art d'*observer par eux-mêmes*.

« On ne peut pas songer un seul instant à donner un enseignement dogmatique de la science des végétaux à de jeunes enfants, incapables de suivre les raisonnements par lesquels on passe des notions générales à des faits qui se particularisent de plus en plus et se modifient, en outre, d'une région à l'autre.

(1) Maître à l'École secondaire de Cernier, chef-lieu du district du Val-de-Ruz (Neuchâtel).

» Le maître d'école doit leur présenter les notions de botanique pratique sous forme d'enseignement intuitif, dans ces leçons dites *de choses* qui s'imposent de plus en plus à la pédagogie de l'école primaire. Le maître devra choisir ses sujets dans les opérations journalières de l'agriculture, de l'exploitation des forêts, des soins à donner aux vignobles et du jardinage. Il prendra à tour de rôle les céréales, les légumineuses fourragères, les graminées des prairies naturelles, les plantes industrielles, les arbres des bois, les arbustes des haies, les légumes du potager, les arbres à fruits du verger, les fleurs qui sont la joie et le parure du plus pauvre jardin. Il aura soin de choisir les espèces les plus répandues dans le pays, et présentera aux élèves de petites histoires séparées, en termes simples et clairs, en intéressant toujours les enfants par l'utilité et l'usage des végétaux cultivés ou spontanés. De temps à autre, et toujours par cette analyse d'espèces séparées, car le jeune enfant ne peut prendre plaisir aux généralités qu'il comprend à peine, l'instituteur fera connaître les plantes nuisibles, soit par leurs propriétés toxiques, soit par leur parasitisme, soit encore lorsque, à l'état de mauvaises herbes, elles étouffent les plantes utiles, en absorbant, à leur détriment, les principes fertilisants de la terre et de l'atmosphère.

» Chacune de ces explications devra employer un temps court, un peu plus ou un peu moins, suivant l'âge du groupe d'enfants auxquels l'instituteur s'adresse, et leur degré moyen d'intelligence. Toujours l'instituteur montrera les objets dont il parle, soit en nature et vivants, soit au moyen de tableaux coloriés ou de plantes sèches collées sur les feuilles d'herbier qu'il aura appris à faire à l'école normale, enfin, à défaut, par le dessin au trait. Par la vue, l'odorat, le goût et le toucher, la mémoire de l'enfant sera constamment aidée dans les études simples, elles deviendront pour lui un délassement, une récréation désirée après les exercices monotones, mais indispensables de la lecture et de l'écriture, ces instruments communs et nécessaires appartenant à l'ordre des sciences et à l'ordre des lettres. »

Dans un article récent (1^{er} mars 1885), M. Dorient, instituteur français sur la *botanique à l'Ecole primaire rurale*, pense que si l'agriculteur est routinier et se montre indifférent pour les plantes au milieu desquelles il vit, cela tient à ce que l'école ne lui a pas appris les notions élémentaires de la botanique. Il mentionne comme devant faire l'objet d'une attention particulière les plantes médicinales, celles, entre autres, que dans ses *Capitulaires*, Charlemagne, le monarque civilisateur, préconisait contre certains maux et qui n'ont pas perdu leurs propriétés. « Pourquoi donc, » dit M. Dorient, se sont elles vues détrônées par d'autres remèdes ? C'est parce qu'elles ont le tort de ne pas nous arriver des déserts de l'Asie ou des montagnes de l'Amérique ; elles » sont trop communes, tout le monde peut les connaître.....

» Qui contestera les services que peuvent rendre la valériane, le sureau, la guimauve, le tilleul, le pissenlit. »

Dans un second article du 15 mars de l'année courante, M. Dorient réclame avec raison l'élimination de l'enseignement élémentaire des termes techniques, rébarbatifs. Avec la même justesse, il ne veut pas d'un cours scientifique ou systématique commençant par l'*organographie*, pour se terminer par la *taxonomie*, mais il recommande les excursions, les promenades, où les plantes sont nommées et examinées avec leurs propriétés et les parties dont elles se composent.....

En parlant d'un arbre dont la tige a été sciée transversalement, on montrera comment, par l'aspect des courbes concentriques, on peut déterminer l'âge d'un arbre.

« On peut être très bon botaniste, disait Jean-Jacques Rousseau, sans connaître une seule plante par son nom. » M. Dorient estime néanmoins devoir faire connaître les noms usuels des plantes les plus communes, les plus utiles. « C'est que les élèves, » doivent connaître un certain nombre de plantes en les groupant par famille, »

L'herbier scolaire sera aussi d'un grand secours pour l'enseignement de l'histoire naturelle et sera, en quelque sorte, le memento des promenades d'été. (Voir la *Tribune des instituteurs* et des *institutrices* paraissant à Paris, deux fois par mois, rue Cherche-Midi, n° 4 bis.)

CORRESPONDANCE ET OBSERVATIONS

M. Pittier, nous envoie, en date du 4 avril, une lettre justificative en réponse aux correspondances genevoises qui le concernent. Mais il n'avait pas pu prendre connaissance de la protestation de la Société genevoise insérée dans le dernier numéro de notre Revue et par laquelle le comité-directeur a déclaré *clos* le débat relatif à cette affaire. Dès lors, M. Pittier comprendra que nous ne puissions insérer ses lignes concernant cette question.

Nous avons reçu de M. Lescazes, professeur à Weinheim (Grand Duché de Baden), la traduction d'un article écrit en allemand et intitulé: *Le travail des femmes à l'école* et qui contient une apologie de l'institutrice, dirigée contre l'instituteur qui voudrait l'évincer de l'école. Il s'agit de l'Allemagne où une vraie croisade a été entreprise contre la femme institutrice.

« En Allemagne, dit l'article en question, l'institutrice n'a pas le droit de se marier sans renoncer à ses fonctions. »

Ce n'est pas qu'en Allemagne qu'il en est ainsi. En Suisse aussi, dans beaucoup de localités, on agit de même et cela pour des raisons que chacun comprend, même quand on est d'un autre avis.

Il s'est glissé dans notre dernier numéro (article Nécrologie) deux fautes que nous tenons à corriger. D'abord, c'est à propos de M. Bouvard, inspecteur d'école et secrétaire de l'Académie à

Chambéry. Il y a là, page 127, une phrase martyrisée qu'il faut lire comme suit :

« Nous laissons à une plume mieux informée le soin de retracer » la carrière si remplie, les vertus civiques et la générosité de » caractère du *patriote* savoisien. »

L'autre faute c'est la qualité de secrétaire d'Académie attribuée à M. Bouvard et qui est transportée à M. Daguet qui n'a que faire de ce titre. Une seconde épreuve lui eut épargné l'ennui qui en résulte.

BIBLIOGRAPHIE

Dictionnaire français illustré des mots et des choses, ou dictionnaire encyclopédique des écoles, des métiers et de la vie pratique, 2500 gravures et 120 cartes géographiques en deux teintes, à l'usage des maîtres, des familles et des gens du monde, par LARIVE ET FLEURY.

Cet ouvrage, édité avec le plus grand soin par G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères, Paris, grand in 4°, à trois colonnes, paraît depuis le mois d'octobre dernier, par livraisons de 16 pages. Il en comprendra environ 75 à 50 centimes chacune. Le 22^e fascicule vient de paraître. Il se termine au mot *coupe-choux*, à la page 352.

MM. Larive et Fleury, les auteurs du cours de langue française en trois années, sont connus de tous les membres du corps enseignant.

À notre humble avis, l'œuvre importante et consciencieuse qu'ils ont entreprise peut rendre de grands services aux maîtres des écoles primaires et secondaires. Les lecteurs de l'*Educateur* pourront en juger en parcourant les extraits suivants destinés à montrer de quelle manière l'ouvrage tient les promesses de son sous-titre :

Le mot : « AIMANT (vieux français : aimant. Latin : *adaman-tem*, indomptable ; fer, diamant) subst. masc. Substance métallique douée de la propriété d'attirer le fer. Fig. : ce qui attire : L'affabilité est un aimant qui attire les cœurs. *Dérivés* : aimer, aimantation, aimantin. *Composés* : désaimer, désaimantation, électro-aimant. »

La chose : Représentation d'un aimant retenant une clef. Explication brève et claire : deux sortes d'aimants ; phénomène d'attraction ; les deux pôles ; l'aimant employé pour retirer de l'œil ou d'une plaie des particules de fer.

Homonymes et synonymes : BAS. adj. HOMONYMES : bas, subst. ; bat, verbe ; bât, subst. SYNONYMES : *bas*, adj., qui est dans une position inférieure — *abject*. : qui est à mettre de côté — *vil*, qui n'a pas de prix ou qui n'a qu'un prix dérisoire.

Prononciation des mots difficiles : AIGUISER : é-gu-i-zé et non éghi-zé. AIGUYER : é-ga-ié ou é-ghé-ié.

Théories et remarques de grammaire : AUCUN a un sens essentiellement affirmatif ; il ne devient négatif et ne signifie *nul* que quand il est accompagné d'une négation. Ce n'est qu'exceptionnellement qu'il a un sens négatif sans être joint à une négation. C'est à tort que les grammairiens en ont proscrit l'usage au pluriel. Racine a pu très bien dire : *Aucuns monstres par moi domptés*.

Littérature : ALLÉGORIE : discours qui dit autre chose que ce qu'il paraît dire : *L'allégorie est une accumulation de métaphores*. Mettre de l'eau dans son vin est une allégorie qui signifie : en rabattre de ses prétentions. Une allégorie est souvent exprimée par la peinture ou par la sculpture.

Boileau-Despréaux (Nicolas) 1636-1711, célèbre poète satirique français, surnommé le *Législateur du Parnasse*. Il a composé des satires, des épîtres, l'*Art poétique*, le *Lutrin*.

Géographie : BERNE ; 44,087 habit. Capit. de la Suisse et du canton de Berne, sur l'Aar ; point de croisement de nombreuses voies ferrées, à 415 kilom. de Paris, à 127 kilom. de Genève, siège du gouvernement central helvétique. Le canton de Berne, le plus vaste de la Suisse, en majeure partie de langue allemande, s'étend sur une fraction du versant E. du Jura, sur une portion de la haute plaine de la Suisse et sur le massif central des Alpes suisses. Les forêts constituent un sixième de son territoire et les pâturages un autre sixième. Le climat, très varié à cause des différences d'altitude est partout très sain.

Histoire : CELTES, nom le plus général des peuples de nationalité gauloise. D'après Broca, les Celtes furent le premier essaim important des peuples asiatiques qui vinrent se fixer dans la Gaule. Ils étaient arrivés dans ce pays au commencement de l'âge du fer et s'étaient successivement établis en Savoie, en Auvergne et en Bretagne. C'étaient de petits hommes bruns, à tête ronde (brachycéphales).

CHARLES LE TÉMÉRAIRE (1433-1477), dernier duc de Bourgogne ; lutte contre Louis XI, fut battu par les Suisses à Grandson et à Morat, et tué devant Nancy.

Archéologie : ARÈNE (arena, sable). Partie sablée d'un amphithéâtre et où se donnent les jeux et les combats. Fig. : lutte intellectuelle : l'*arène politique*. Subs. f. pl. ancien amphithéâtre romain. Arènes de Nîmes, construites sous Antonin. Der. : arénacé, aréneux, arénicole, arénifère.

Mythologie : APOLLON, fils de Jupiter et de Latone, né à Délos, dieu du soleil et du jour, de la médecine, de la poésie et des beaux-arts, à qui le laurier était consacré ; il avait à Delphes un sanctuaire célèbre. Comme dieu du soleil, Apollon était encore appelé *Phœbus*. L'Apollon du Belvédère, magnifique statue d'Apollon trouvée en Italie en 1503, dans les ruines du palais de Néron à Antium. *Un favori d'Apollon* : un poète.

Mathématiques : CÔNE. Volume engendré par un triangle tournant autour d'un des côtés de l'angle droit. Le côté immobile

est la hauteur ou l'axe du cône; l'autre côté de l'angle droit engendre un cercle qui est la base du cône; l'hypoténuse engendre, en tournant, la surface convexe ou latérale du cône. Un pain de sucre, un cornet de papier, un éteignoir, sont généralement des cônes. Le volume du cône circulaire droit s'obtient en multipliant la surface de sa base par le tiers de sa hauteur. Si l'on représente le rayon de la base par R. et la hauteur du cône par H son volume V sera donné par la formule $\pi \times R^2 \times \frac{H}{3}$. La surface latérale du cône s'obtient en multipliant la circonférence de la base par la moitié de la génératrice. En représentant cette dernière par G, la surface latérale aura pour expression $\pi \times R \times G$. — $\pi = 3,1415926$.

Chimie: CALCIUM. Métal terreux, d'un jaune pâle, très brillant, mais se ternissant rapidement à l'air humide, très malléable, décomposant l'eau à la température ordinaire, brûlant à l'air avec un éclat éblouissant, et soluble dans les acides étendus. Il forme la chaux par sa combinaison avec l'oxygène et est par conséquent l'un des corps les plus répandus dans la nature. Il a été découvert par Davy en 1808. Son symbole est Ca.

Botanique: CAROTTE. Plante potagère de la famille des ombellifères, à racine pivotante, charnue, rouge et sucrée, employée comme aliment pour les hommes et les animaux domestiques. Elle n'est qu'une transformation de la carotte sauvage, commune dans les prairies, et que l'on reconnaît à la petite fleur pourpre qui se trouve au milieu de chaque ombelle, etc.

Le sous-titre dont nous avons parlé promet également: *la conjugaison complète de tous les verbes irréguliers — la biographie — la préhistoire — la mécanique (constructions géométriques) — la minéralogie, la zoologie et la géologie appliquées à l'agriculture, à l'hygiène, à la médecine, à l'art vétérinaire, à l'industrie, au commerce et aux exigences de la vie pratique — des notions de législation usuelle, commerciale et administrative*; mais à notre grand regret l'espace dont nous disposons ne nous permet pas de continuer ces citations. J. R.

CHRONIQUE SCOLAIRE

BERNE. — Nous avons publié dans le dernier n° de l'*Educateur* les questions posées dans le X^e arrondissement aux élèves inscrits pour la sortie de l'école avant 15 ans. Ces élèves étaient au nombre de 109 et les épreuves ont eu lieu à Saint-Imier, Sonceboz, Bienne et Laufon. Les résultats ont été, en général, meilleurs que l'année dernière et c'est, comme toujours, l'arithmétique qui a donné les moindres succès. Malgré tous les avertissements, il se présente chaque année un grand nombre d'élèves mal préparés. Les parents ne comprennent pas assez que l'institution des examens de sortie ne peut être profitable qu'aux enfants ayant acquis, avec une fréquentation régulière de 7 ou 8 années, les connaissances exigées par le programme des écoles primaires. F. A.

PARTIE PRATIQUE.

FRANÇAIS (1).

PRONONCIATION FRANÇAISE.

En dépit de toutes les règles qui ont été énoncées dans différents numéros de l'*Educateur* relatives à la prononciation et à la liaison de certains mots, nous n'avons pu trouver la solution de questions qu'il importe absolument de connaître, lors même qu'au premier abord elles paraissent assez insignifiantes.

Il nous arrive tous les jours de nous trouver en contradiction dans le langage au sujet de certaines liaisons que quelques-uns croient interpréter de la bonne manière. Dernièrement, nous assistions à quelques conférences données par des professeurs de littérature distingués et, chose étonnante, nous entendions les mêmes expressions prononcées différemment. L'un récitait par exemple :

Un âne, en broutant ses chardons ..

Huit jours après, un autre lisait :

Un (e) âne, en broutant ses chardons...

Il s'agissait cependant les deux fois de l'âne de Florian.

Nous relevons d'autres vers qui ont été dits et dont la lecture différente nous a également frappés :

Pour un (e) âne enlevé deux voleurs se battaient...
Un (e) avorton de mouche en cent lieux le harcelle ..
Un (e) agneau se désaltérait...
Dans le courant d'une onde pure...
Maître corbeau sur un (e) arbre perché...
Un (e) homme vit une coulœuvre...

En présence de contradictions pareilles, nous nous demandons quelle est la vraie prononciation. Doit-on dire *un avorton*, *un âne*, *un homme*, *un arbre*, plutôt qu'*un (e) âne*, *un (e) homme*, *un (e) arbre*, *un (e) avorton*.

Les consonnes *s*, *t* des mots *os*, *but*, *fil*s, *gens*, sont-elles muettes au singulier ou doit-on les faire entendre dans les vers suivants ?

Un (e) os (sse) lui demeura bien avant au gosier...
Gageons, dit celle-ci, que vous n'atteindrez point
Sitôt que moi ce but (te)...
Les fils (sse) vous retournent le champ, etc...

Et dans cet aphorisme :

L'autocratie en Russie n'a jamais respecté le droit des gens (se).

(1) Nous avons interrompu notre cours de style pendant la période des vacances ; il sera continué à partir du prochain numéro.

Ces cas journaliers sont d'autant plus piquants à citer qu'ils nous sont enseignés différemment dans deux académies célèbres de la Suisse française ; dans l'une, le professeur s'efforce de faire sonner les lettres *n, s, t* ; dans l'autre, silence complet, absence totale de ces consonnes.

Nous aimerions donc savoir qu'elle est la vraie prononciation et connaître la règle exacte, et par là nous saurions si Oxford ou Cambridge a raison, car il est impossible qu'en changeant de lieu,

Un âne devienne *un(e)* âne

Et *un(e)* ânon, *un* ânon.

Th. BOURQUIN, instituteur,

Les Brenets.

LITTRÉ veut que le mot **un** conserve le son nasal lorsqu'il est suivi d'un autre mot commençant par une consonne ou une *h* aspirée : il conserve le même son, bien que suivi d'une voyelle s'il ne joue pas le rôle d'article indéfini ; il se prononce *u-n* si devant une voyelle ou une *h* muette, il joue le rôle d'article (adjectif) indéfini. « Quelques-uns, dit le grand linguiste, prononcent *eu-n* ; cette prononciation est vicieuse ; d'autres demandent qu'on prononce *un-n* homme, pour distinguer le masculin du féminin ; cette raison n'est pas suffisante contre l'analogie de ces sortes de liaisons. *Un* garde le son nasal devant *oui, huit, huitième, onzième*.

Os. — Dans son *Code orthographique*, A. HÉTREL déclare qu'on prononce *ô* dans tous les cas. ALBERT RICHARD (*Manuel de prononciation*) fait prononcer *osse* au singulier et *ô* au pluriel. BÉZE, au XVI^e siècle, dit que *os* se prononce comme *voux* ; enfin LITTRÉ figure la prononciation par *ô* et ajoute : plusieurs font sentir l'*s* au singulier comme au pluriel.

But. — Voici l'avis de LITTRÉ : prononcer *bu* ; le *t* se relie au singulier et l'*s* au pluriel ; plusieurs disent que le *t* se fait sentir quand *but* termine une phrase, mais cela ne vaut rien et est un effet de la tendance vicieuse que la prononciation a présentement à faire sonner les consonnes. — HÉTREL veut prononcer le *t* devant une voyelle et une *h* muette.

Fils. — On prononce *fi*, mais l'*s* se lie. Beaucoup de gens ont pris depuis quelque temps l'habitude de faire entendre l'*s* quand le mot est isolé ou devant une consonne ; c'est une très mauvaise prononciation (Littré). — HÉTREL fait sonner l'*s*.

Gens. — L'*s* ne sonne jamais, mais se lie.

F. A.

On nous communique la dictée et les sujets de composition qui ont servi ce printemps à l'examen pour l'obtention du diplôme bernois d'instituteur primaire :

Dictée

Le Palais ducal à Venise (d'après Taine).

Comme un diamant unique au milieu d'une parure, le palais ducal efface le reste. Je ne veux rien décrire aujourd'hui, je ne veux qu'avoir du plaisir. On ne voit point d'architecture semblable et on n'en a jamais vu nulle part, car elle est toute neuve, tout originale ; dès qu'on l'a étudiée un instant, ne fût-ce qu'une minute, on se sent tiré hors du convenu ; on comprend que par-delà les formes classiques ou gothiques que nous nous sommes laissé imposer, il y a tout un monde ; que l'invention humaine est sans limites ; que, semblable à la nature, elle peut violer toutes les règles et produire une œuvre parfaite sur un modèle contraire à tous ceux dans lesquels on lui a ordonné de s'enfermer. Toutes les habitudes de l'œil sont renversées, et, avec une surprise charmante, on voit ici la fantaisie orientale poser le plein sur le vide au lieu d'asseoir le vide sur le plein. Une colonnade à fûts robustes en porte une seconde tout aérienne, dentelée d'ogives et de trèfles et, sur cet appui si frêle, s'étale un mur massif de marbre rouge et blanc dont les plaques s'entre-croisent en dessins et renvoient la lumière. Au-dessus, une corniche de pyramides, qu'a évidées le ciseau du sculpteur, d'aiguilles, de clochetons, de festons, découpe le ciel de sa bordure, et cette végétation de marbre hérissée, épanouie, au-dessus des tons vermeils ou nacrés des façades, fait penser aux riches cactus qui, dans les contrées d'Afrique et d'Asie, où elle est née, entremêlaient les pointes aiguës de leurs feuilles à la teinte rouge foncé de leurs fleurs.

Quelles délices n'ai-je pas éprouvées en face de ce merveilleux édifice ! Quelles heures délicieuses j'ai passées à le contempler ! Quand dans le cours de ses pérégrinations l'artiste se trouve enfin transporté devant un monument tel que celui-ci, combien il oublie facilement les peines que ses voyages lui ont coûtées, les ennuis qu'ils lui ont valus. Absorbé, émerveillé par les beautés qui s'offrent à lui, il oublie également les maux passés et les soucis de l'avenir et goûte une des émotions les plus puissantes que l'homme ait jamais éprouvées.

Sujets de composition

- 1° Beaucoup est souvent l'ennemi de bien.
- 2° Qu'est-ce qu'un bon livre ?
- 3° Influence des guerres de Bourgogne sur l'avenir moral et matériel de la Suisse.

Réponses aux questions du n° 6 :

I. LANGUE.

Plus tôt, en deux mots, est un adverbe de temps, signifiant dans un temps antérieur ; il est opposé à plus tard.

Plutôt, en un seul mot, est aussi un adverbe de temps qui marque la préférence.

Exemples : Demain, vous viendrez *plus tôt*. Je me suis levé aujourd'hui *plus tôt* qu'à l'ordinaire. Le soleil se lève *plus tôt* en été qu'en hiver.

Plutôt la mort que la honte. Je mourrais *plutôt* que de commettre un crime. Les assiégés se firent tuer *plutôt* que de se rendre.

Bertha FREY (Emibois)

âgée de 12 ans.

II. HISTOIRE.

Pourquoi les Neuchâtelois fêtent-ils tous les ans le 1^{er} mars ?

Du temps de la Réforme, le canton de Neuchâtel appartenait à la maison Longueville. A l'extinction de cette dernière, en 1707, un grand nombre de prétendants se disputèrent le pouvoir. De ce nombre était l'empereur Frédéric I^{er} de Prusse. Le canton se décida pour celui-ci et Neuchâtel passa ainsi à la Prusse. Mais en 1805, en échange du Hanovre, la Prusse céda Neuchâtel à l'empereur Napoléon I^{er} qui le donna comme principauté au maréchal Berthier. En 1814, Neuchâtel fut rendu à la Prusse, et l'année suivante, le congrès de Vienne l'incorpora à la Confédération helvétique, comme 21^e canton, sans mettre pour cela fin à la domination absolue de la Prusse. Deux partis se formèrent : le parti prussien et le parti suisse. Ce dernier se souleva deux fois en 1831, mais chaque fois il fut repoussé par le parti prussien. Enfin le 1^{er} mars 1848, 1,000 hommes partent de la Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val-de-Travers, marchent sur Neuchâtel et s'emparent du château. La Diète reconnut la république neuchâteloise, et le roi de Prusse, acceptant le fait accompli, délia ses sujets de leur serment de fidélité.

Voilà pourquoi les Neuchâtelois fêtent le 1^{er} mars.

Alphonse MAUVAIS (Emibois)

âgé de 13 ans.

Solutions des Problèmes du N° 8.

PREMIER PROBLÈME

Température 27° 33 pour une profondeur de 503^m
 » 11° 7 » » 28

Différence 15° 63 475^m
 Soit 1° pour 30^m 3

La différence de température entre une couche située à 217^m de profondeur et une à 28^m sera représentée par $\frac{217^m - 28^m}{30^m,3} = 6^\circ 23$.

La température demandée sera donc $11^\circ 7 + 6^\circ 23 = 17^\circ 93$.

Jules COMPAGNON,
 Soral, près Genève.

DEUXIÈME PROBLÈME

1° Détermination de l'arête du cône.

A un \angle au centre de 27° 9' 28", correspond un arc de 13,502^m.

» » » 1° » $\frac{13,502}{27^\circ 9' 28''}$

» » » 360° » $\frac{13,502 \times 360}{27^\circ 9' 28''} = g^r \text{ circ.}$

2 R $\pi = \text{Circ.} :$

R = $\frac{\text{Circ.}}{2 \pi} = \frac{13,502 \times 360}{27^\circ 9' 28''} : (2 \times 3,14) = 28,5^m$
 (arête du cône).

2° Détermination du rayon de la base.

Circ. de la base du cône = 13,502^m.

Rayon » » = $\frac{\text{Circ.}}{2 \pi} = \frac{13,502}{2 \times 3,14} = 2,15^m$.

3° Détermination de l'axe du cône.

Le rayon de la base, l'arête et l'axe du cône forment un triangle rectangle dont l'arête représente l'hypoténuse. En vertu du théorème de Pythagore, nous aurons :

$$\text{Arête}^2 = R^2 + \text{Axe}^2.$$

$$28,5^2 = 2,15^2 + x^2.$$

$$x^2 = 28,5^2 - 2,15^2 = 807,6275^m^2.$$

$$x = \sqrt{807,6275} = 28,418^m \text{ (axe du cône).}$$

4° Détermination du volume du cône.

Vol. du cône = Base \times Axe.

$$\text{» »} = \frac{R^2 \pi \times \text{Axe}^3}{3}$$

$$\text{» »} = \frac{2,15^2 \times 3,14 \times 28,418}{3} = 137,492^m^3$$

J. C., institutrice, Saint-Imier,

TROISIÈME PROBLÈME

Soient x, y, u , les chiffres du nombre à chercher ; sa valeur sera : $100x + 10y + u$.

Ajoutant, puis retranchant, suivant l'énoncé du problème, nous aurons :

$$\left. \begin{array}{l} x + y + u = 22 \\ x + 10y + 100u = 976 \\ 101x + 20y + 101u = 1655 \end{array} \right\} (1)$$

Eliminant x par soustraction, nous formons le système (2) équivalent au système (1) :

$$\left. \begin{array}{l} y + 11u = 106 \\ 10y + 101u = 979 \end{array} \right\} (2)$$

d'où l'on tire, après avoir éliminé y :

$$9u = 81 ; \text{ d'où } u = 9 ;$$

et par suite : $y = 7$ et $x = 6$.

Le nombre trouvé est ainsi 679 ou 976.

THEVENARD, instituteur,
Serrières.

NOTA. — Les trois premiers problèmes ont été résolus exactement par MM. Chenevard, à Serrières, et Compagnon, à Soral (Genève). M^{lle} J. C., à Saint-Imier, a résolu les deux premiers.

A. J.

D'autres solutions nous parviennent trop tard pour être insérées dans ce numéro. Dans le prochain, il sera donné la solution du quatrième problème.

A. J.

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

Nous lisons dans une publication française, sous le titre de « Une Industrie nouvelle », une relation concernant la Suisse que nous ne pouvons nous empêcher de mettre sous les yeux de nos lecteurs. A eux d'apprécier si tant d'éloges sont réellement mérités :

« La Suisse n'a pas de houille ; mais elle a mieux : des forces hydrauliques plus abondantes que dans nulle autre contrée d'Europe.

» Les récentes acquisitions de la science électrique, si propices à la mise en valeur des forces naturelles, devaient y être bien accueillies ; aussi les applications de l'électricité y sont-elles activement propagées par des électriciens qui ne perdent point leur temps à se célébrer eux-mêmes. Cette manière de faire contraste avec ce qu'on voit chez nous. Tandis que notre presse technique se fait l'écho monotone des solennelles prétentions d'un système non encore réalisé, il est tel atelier genevois d'importance médiocre qui vend et installe couramment des machines à transport de force de cent chevaux, dont le fonctionnement ne laisse rien à désirer.

» Les accumulateurs électriques, auxiliaires précieux de toute distribution d'énergie bien entendue, doivent trouver en Suisse des emplois importants.

» La Suisse présente un terrain d'exploitation favorable par ses ressources naturelles, et aussi par ses institutions libérales. L'industrie y est relativement prospère. Ce pays a peu de fonctionnaires, et par conséquent peu d'abus. (?)

» Tandis que cette industrie grandit là-bas, favorisée par la décentralisation et par l'initiative individuelle, je poursuivrai mes efforts, continue M. Emile Reynier, l'auteur de cet article, pour la développer en France, son pays d'origine. »

(Le Guide scientifique)

A. J.

H. MIGNOT, éditeur, LAUSANNE, Pré-du-Marché, 17

PUBLICATIONS NOUVELLES

Problèmes élémentaires de Géométrie, par F.-L. PASCHE, deuxième édition. Première partie, 1 fr. (l'ouvrage entier, 1 fr. 50).

Recueil de Problèmes d'arithmétique, par F. MAILLARD. Neuvième édition, 1 fr. 25.

Le Livre du Citoyen. Manuel d'instruction civique. Septième édition, mise en harmonie avec la Constitution vaudoise de 1885, 1 fr.

Vocabulaire orthographique et grammatical, par F.-L. PASCHE, première partie, 70 centimes. (H. 983 L.)

Le *Vocabulaire* sera envoyé gratuitement à tous les instituteurs qui le demanderont d'ici au 15 mai.

Publications de la librairie scolaire Jacob, à Bienne.

Livre de lecture pour le premier degré des écoles primaires du Jura bernois.

PREMIÈRE PARTIE: *Ecriture-lecture et premiers exercices d'intuition et de langue*. 3^{me} édition. 66 pages. Rel. 50 cent.

SECONDE PARTIE: *Lectures; exercices d'intuition et de langue*. 4^{me} édition. 144 pages. Rel. 1 fr.

JACOB, N. *Géographie illustrée de la Suisse*. 3^{me} édition. 80 pages. Cart. 70 cent.

JACOB, N. *Géographie illustrée du canton de Berne*. 6^{me} édition. 40 pages. Broch. 35 cent.

Exercices d'arithmétique et calcul des dimensions à l'usage des écoles primaires du canton de Berne.

SECOND DEGRÉ. A. *Exercices écrits*. (Manuel de l'élève.) 68 pages. Rel. 45 cent.

B. *Exercices oraux et solutions des exercices écrits*. (Manuel du maître.) 66 pag. Broch. 1 fr.

TROISIÈME DEGRÉ. A. *Exercices écrits*. 110 pages. Rel. 55 cent. B. *Exercices oraux et solutions des exercices écrits*. 92 pages. Broch. 1 fr. 20. 3-3

Place d'instituteur demandée

Un Instituteur de la Suisse allemande, enseignant en Angleterre depuis longtemps, connaissant à fond les langues française et anglaise et muni de bons certificats et références, désire une place de Professeur de Langues dans une école publique ou dans un institut de la Suisse.

Lettres sous O-7502-F., au bureau d'annonces d'Orell Füssli & Cie, à Zurich. 2-1

Vient de paraître:

ABRÉGÉ

de géographie physique

à l'usage des écoles et des familles

Par A. VULLIET

Nouvelle édition, revue avec soin

1 vol. in-18 cartonné.

PRIX: 1 fr.

chez GEORGES BRIDEL

éditeur à Lausanne.

(H-1009-L)

2-1

PROMOTIONS

Les nouvelles éditions attendues des cantates DAVEL et GRANDSON viennent de paraître. *Edition complète* avec piano et orgue, notice, etc., etc. Fr. 1,25; pour MM. les instituteurs et directeurs, fr. 1. — EDITION ABRÉGÉE, 40 cent.; par 20 exemplaires et au-dessus, 30 cent. Adresser les demandes à l'auteur: H. Giroud, à Ste-Croix. (H-739-L). 3-3

AVIS

M. F. MEYER, instituteur à *Herzogenbuchsee* serait disposé à recevoir 2 ou 3 instituteurs français désirant profiter de leurs vacances d'été pour se perfectionner dans la langue allemande.

Pour tous renseignements et les conditions qui sont très-avantageuses, s'adresser à M. MEYER, lui-même. (H-1153-J) 3-3

POUR INSERTIONS

DANS TOUS LES

JOURNAUX

du CANTON, de la SUISSE et de L'ETRANGER

S'adresser à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER

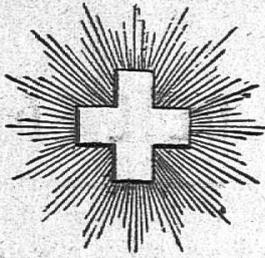
GENÈVE

LAUSANNE, NEUCHÂTEL, FRIBOURG, ST-IMIER
BALE, BERNE, ZURICH

etc., etc., etc.

XXI^e ANNÉE

N^o 10.



PORRENTRUUY

15 Mai 1885.

PRIX D'ABONNEMENT

Pour la Suisse 5 fr. par an.
Pour l'Etranger 6 fr. »

PRIX DES ANNONCES

La ligne 25 centimes
ou son espace.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

RÉDACTION

M. le D^r **A. DAGUET**, professeur à l'Académie de Neuchâtel, *rédacteur en chef*.

MM. A. Jaquet et **F. Allemand**, *rédacteurs pour la partie pratique*.

L'*Educateur* annonce tout ouvrage dont il lui est adressé deux exemplaires. La rédaction en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Adresser

- à M. le D^r **Daguet**, à Neuchâtel, tout ce qui se rapporte à la rédaction générale, ainsi que les livres, revues, journaux, etc.
- à M. **A. Jaquet**, maître secondaire, à Porrentruy, ce qui concerne la partie pratique, et particulièrement à M. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle, à Porrentruy, les communications relatives à la langue française.
- à M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy, ce qui concerne les abonnements et l'expédition du journal.

GÉRANCE

M. **C. Colliat**, instituteur à Porrentruy (Jura bernois).

Comité central. VAUD : MM. **Colomb**, **Mutrux**, **Hermenjat**, **Roux** et **Tharin**. — NEUCHÂTEL : MM. **Villommet**, **Miéville** et **Sauser**. — GENÈVE : MM. **Charrey**, **Dussaud** et **Thorens**. — JURA BERNOIS : MM. **Schaffter** et **Merceral**. — FRIBOURG : M. **Ducotterd**. — VALAIS : M. **Bruttin**. — SUISSE ALLEMANDE : M. **Gunzinger**.

Comité directeur : MM. **G. Breuleux**, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, président. — **E. Meyer**, recteur de l'Ecole cantonale de Porrentruy, vice-président. — **G. Schaller**, inspecteur d'écoles, secrétaire. — **A. Jaquet**, maître secondaire, à Porrentruy, sous-rédacteur. — **C. Colliat**, instituteur, à Porrentruy, trésorier.

Suppléants : MM. **F. Allemand**, maître à l'Ecole modèle de Porrentruy. — **A. Auberson**, maître à l'Ecole normale de Porrentruy. — **F. Guélât**, instituteur à Bure (Jura bernois).

ANNONCES

Pour tout ce qui concerne les annonces, s'adresser exclusivement à l'Agence de Publicité

HAASENSTEIN & VOGLER, à Genève RUE DES MOULINS
ET QUAI DE L'ILE

Porrentruy, St-Imier, Delémont, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, etc., etc.

PORRENTRUUY

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE VICTOR MICHEL

1885

GÉRANCE DE L'ÉDUCATEUR

Reçu de M. Lombard, instituteur à Vic-sur-Aisne, Aisne (France), fr. 6, prix de son abonnement pour 1885.



AVIS



Le Comité cantonal vaudois prie MM. les Présidents des conférences de district de bien vouloir faire parvenir au soussigné, immédiatement après la réunion des dites conférences, les rapports sur la question mise à l'étude pour la prochaine séance de la Section pédagogique vaudoise.

M. Beausire, instituteur à Lausanne, a bien voulu se charger de la rédaction du rapport général.

Au nom du Comité cantonal vaudois :

L. HERMENJAT, *président.*

Place d'instituteur demandée

Un Instituteur de la Suisse allemande, enseignant en Angleterre depuis longtemps, connaissant à fond les langues française et anglaise et muni de bons certificats et références, désire une place de Professeur de Langues dans une école publique ou dans un institut de la Suisse.

Lettres sous O-7502-F., au bureau d'annonces d'Orell Füssli & C^{ie}, à Zurich. 2-2

Vient de paraître :

ABRÉGÉ **de géographie physique**

à l'usage des écoles et des familles

Par A. VULLIET

Nouvelle édition, revue avec soin

1 vol. in-18 cartonné.

PRIX : 1 fr.

chez GEORGES BRIDEL

éditeur à Lausanne.

(H-1009-L)

2-2